

# Organisation du recensement

Extraits du compte-rendu de la séance  
du Conseil municipal du jeudi 14 décembre 2006

## Versement par douzième de subventions aux associations

Certaines associations ont demandé le versement d'acomptes mensuels afin de pallier leurs difficultés de trésorerie et ce, dans la limite d'un douzième de la subvention inscrite au budget primitif 2006.

Il est proposé de faire bénéficier de cette disposition le Centre Communal d'Action Sociale.

VOTE : UNANIMITÉ

## Tarif et grille sociale des séjours de classes de mer – année 2007 –

Trois séjours pour deux classes sont prévus au cours de l'année 2007 à Tréveneuc (Côtes d'Armor). Le prestataire retenu est l'association ANAS qui est propriétaire d'un centre de voile.

La participation familiale journalière est fixée de 7,45 € à 25,60 € selon le barème du quotient familial.

VOTE : UNANIMITÉ

## Tarif et grille sociale des séjours de classes d'équitation – année 2007 –

Des séjours de classes d'équitation de cinq jours sont proposés aux écoliers nocéens de mars à juin et de septembre à octobre au Club Accueil des Bords de Marne.

La participation familiale journalière est fixée de 8,57 € à 19,53 € selon le barème du quotient familial.

VOTE : UNANIMITÉ

## Redevance d'assainissement 2007

Chaque année, le Conseil Municipal fixe le taux de la redevance d'assainissement prélevée sur la facture d'eau.

En 2006, la redevance s'élevait à 0,2560 €

par m<sup>3</sup>. Pour l'année 2007, il est proposé de la fixer à 0,26 € par m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 1,57 %.

VOTE : UNANIMITÉ

## Attribution du marché d'entretien du réseau d'assainissement

Cinq entreprises ont présenté des offres. La société Véolia Eau est l'entreprise la mieux disante : 111 455 € H.T, la société Sanitra, titulaire du marché, proposant une offre de 125 839,50 € H.T.

Il est donc demandé aux élus de retenir l'offre de Véolia Eau.

VOTE : POUR 32

## Enquête publique relative à l'exploitation d'une activité de traitement des graisses par la société Sanitra Services

VOTE : UNANIMITÉ

## Recensement rénové de la population de 2007

Il appartient à la commune de préparer et de réaliser l'enquête de recensement entre le 18 janvier et le 24 février conformément à la nouvelle procédure. Toutes les adresses ne sont pas recensées chaque année, c'est un échantillon tiré d'une base de sondage.

Il faut désigner les agents recenseurs et fixer leurs conditions de rémunération.

VOTE : UNANIMITÉ

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.

La prochaine séance  
aura lieu le 18/01/07 à 21h